

# Le Centre de Formation UCECAAP

A l'honneur de vous informer de la journée de formation des experts inscrits, **le vendredi 13 juin 2014, à Nice de 10h à 16h**

La formation se déroulera dans

**l'Amphithéâtre 200**  
**Faculté de Droit et Science Politique**  
**de l'Université Nice Sophia-Antipolis**  
Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE cedex  
*Parking sur place (selon disponibilité)*

Accueil à partir de 9 h

de 10 h à 12 h

Discours de  
Monsieur le Doyen de la faculté

## Le temps dans l'expertise

Intervenants :

**M. Didier FAURY**,  
*Expert agréé par la Cour de cassation, Vice président du CNCEJ*  
**M. Dominique Boisselet**,  
*1<sup>er</sup> Vice Président au TGI de Nice*

12 h 30 déjeuner

de 14 h à 16 h

## Les pièces et les dires

Intervenants :

**M. Didier Faury**,  
*Expert agréé par la Cour de cassation, Vice président du CNCEJ*  
**M. Dominique Boisselet**,  
*1<sup>er</sup> Vice Président au TGI de Nice*

16 h fin



Vous vous êtes déjà inscrit en 2014 au Centre de Formation.	gratuit
Vous ne vous êtes pas inscrit en 2014 au Centre de Formation mais vous êtes membre d'une compagnie de l'UCECAAP.	50 € <i>(adhésion 2014)</i>
Vous êtes expert inscrit sur la liste de la Cour d'appel mais non membre d'une compagnie de l'UCECAAP	<i>(adhésion 2014)</i>
- Pour les experts - Pour les traducteurs interprètes	350 € 180 €
Avocats Experts membres de la CECAAM	50 €
Les étudiants en troisième cycle de DROIT ou CAPA peuvent assister aux séances de formation dispensées par le Centre de Formation de l'UCECAAP	gratuit

Nous attirons votre attention sur le fait que ces cycles de formation entrent dans le cadre des formations validées par la Cour au titre des connaissances acquises des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction selon le décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004.

Une attestation de présence à la formation sera délivrée aux participants\*.

**Nota :** l'adhésion au centre de formation (50 €, 180 € ou 350 € par an selon que l'on est membre ou non d'une compagnie de l'UCECAAP) donne accès à tous les modules de formation organisés par le centre de formation pour l'année 2014, mais ne dispense pas de s'y inscrire.

\* à imprimer à partir du site [www.ucecaap.com](http://www.ucecaap.com)

CENTRE DE FORMATION  
DES EXPERTS JUDICIAIRES

PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

formation permanente  
des experts inscrits | année 2014

Renseigner impérativement tous les champs

Madame  Monsieur

Nom et prénom : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Rubrique (*en lettres*) : .....  
*(sera mentionnée sur le badge)*

Compagnie : .....

Participera à la journée de formation des experts inscrits du 13 juin 2014 (aux conditions financières ci-dessous)

Matin  Après Midi

<input type="checkbox"/> Inscrit au centre de formation pour 2014	gratuit
<input type="checkbox"/> Non inscrit mais membre d'une compagnie de l'Ucecaap	50 €
<input type="checkbox"/> Non membre d'une compagnie de l'Ucecaap	350 €
<input type="checkbox"/> Traducteur interprète	180 €
<input type="checkbox"/> Avocat	50 €
<input type="checkbox"/> Expert membre de la CECAAM	
<input type="checkbox"/> Etudiant 3 <sup>e</sup> cycle Droit ou Capa	gratuit

Participera au cocktail-déjeuner ..... 25 €

**Règlement :** Les frais d'inscription et de participation au déjeuner devront être réglés en 2 chèques distincts

Ci-joint chèque(s) bancaires d'un montant de :

..... € pour mon inscription

et de ..... € pour le déjeuner

à l'ordre du Centre de Formation Ucecaap

## Transports

Je réserve une place (gratuite, dans la limite des disponibilités) :

Au départ de Marseille

Au départ d'Aix-en-Provence

Aller retour  Aller  Retour

Bulletin réponse à retourner au secrétariat de l'UCECAAP avant le 6 juin 2014. Il est impératif de renvoyer ce bulletin, car seul celui-ci nous permettra d'enregistrer votre inscription à cette journée de formation. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et limitées à la capacité de la salle.

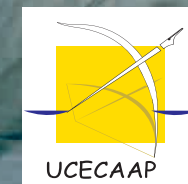


# CENTRE DE FORMATION des Experts Judiciaires

près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Réalisation ORSI Imprimerie

formation permanente  
des experts inscrits | année 2014



13 juin 2014  
Nice



**UCECAAP**  
Centre de formation

52, rue Grignan - 13001 Marseille  
Tél. : 04.91.33.04.04 - Fax : 04.91.33.14.43  
E.mail : [secretariat@ucecaap.com](mailto:secretariat@ucecaap.com)  
Site internet : [www.ucecaap.com](http://www.ucecaap.com)  
N° d'inscription du centre de formation : 93131166213

à affranchir

Secrétariat de l'**UCECAAP**  
52 RUE GRIGNAN  
13001 MARSEILLE